



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 08 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le huit avril à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt six mars, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024CC7-1-2-32

OBJET : ADOPTION DU BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2024
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. Pascal BENOIT : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphane
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard :

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de MANSONVILLE	:	Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric (a donné pouvoir à Daniel Zanin)
Commune de POMMEVIC	:	M. TEILLET Philippe - Suppléant
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	Mme CHAPUS Marie-Dominique - Suppléante
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel Mme BRU Laetitia M. GROUSSOU Bernard Mme LAROUSSINIE Francine Mme LECORRE Christiane M. LOPES Ernest Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à E. LOPES) M. ZANIN Daniel Mme HOHOL Elisabeth (a donné pouvoir à J. FURLAN) Mr ZMUDA Patrick Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de Saint Antoine	:	M. DUPUY Jean-Michel
Commune de Saint Michel	:	M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial
Mme LEZIN Marie-Josée	:	Responsable du Service de Gestion-Comptable à la Trésorerie de Valence d'Agen

Monsieur REBEL Stéphane a été désigné Secrétaire de séance.

2024CC7-1-2-32

OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE

BUDGET PRIMITIF 2024

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 11 mars 2024 portant sur la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2024 du budget Service Public d'Assainissement Non Collectif présenté par le Président,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie « Assainissement des Deux Rives » et de la commission environnement dans leurs séances du 24 mars 2024,

Sur propositions de Monsieur le Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023,
- de reporter les résultats de l'exercice 2023 comme suit :
 - Déficit de fonctionnement (002) : 9 682,40 €,
- d'adopter le budget primitif 2024 du budget Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Section d'exploitation	42 610,00 €
------------------------	-------------

Fait à Valence d'Agen, le 8 avril 2024
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance
Monsieur Le Maire de Saint Loup

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Stéphane REBEL

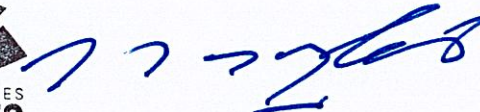
Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES



Jean-Michel BAYLET

16 AVR. 2024

16 AVR. 2024

AR Préfecture

VOTE DU BUDGET ANNEXE BUDGET 2024 SPANC

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20240408-2024CC7_1_2_32-BF

Numéro d'acte : 2024CC7_1_2_32

Date de décision : 08/04/2024

Nature : DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS

Code matière : 7-1-2-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / documents budgétaires (et délibérations correspondantes))

Fichier acte : PREFSPANC_11202401_seal.xml

Fichier(s) annexes(s) : 2024CC7-1-2-32 VOTE DU BUDGET ANNEXE BUDGET 2024 SPANC.pdf

RESULTATS_SPANC.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 16/04/2024 17:13:08

Date de réception de l'AR : 16/04/2024 17:13:46